

Déclaration de responsabilité de la direction

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence spatiale canadienne. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

Le comité de vérification a comme rôle de fournir des conseils indépendants et objectifs ainsi que des lignes directrices et de l'assurance au sujet du caractère adéquat des processus de gestion du risque, de contrôle et de reddition de comptes de l'Agence. En accord avec la directive du Conseil du Trésor sur les comités ministériels de vérification, le comité de vérification a examiné les états financiers de l'Agence et a fourni des conseils à l'administrateur général au sujet de toute question apparente d'importance qui peut nuire à la présentation fidèle des états financiers. La direction bénéficie aussi du soutien de services de vérification interne dans la recherche d'une imputabilité accrue en regard des objectifs de l'Agence.

Les états financiers de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée

par Steve MacLean 11 août 2011

Steve MacLean

Date

Président

Longueuil, Québec, Canada

La version originale a été signée

par Marie-Claude Guérard 10 août 2011

Marie-Claude Guérard, CGA

Date

Chef principal des finances

Longueuil, Québec, Canada

État de la situation financière (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Au 31 mars (en milliers de dollars)	2011	2010
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	92 897 \$	73 289 \$
Débiteurs et avances (note 4)	2 760	1 545
Total des actifs financiers	95 657	74 834
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 5)	364 912	402 170
Immobilisations corporelles (note 6)	940 726	964 857
Total des actifs non financiers	1 305 638	1 367 027
TOTAL	1 401 295 \$	1 441 861 \$

Passifs et avoir du Canada

Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	97 785 \$	82 336 \$
Revenus reportés (note 8)	9	35
Indemnités de vacances et congés compensatoires	4 429	4 033
Indemnités de départ (note 9(b))	13 072	10 706
Autres passifs (note 10)	21 486	17 193
Total des passifs	136 781	114 303
Avoir du Canada	1 264 514	1 327 558
TOTAL	1 401 295 \$	1 441 861 \$

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La version originale a été signée
par Steve MacLean 11 août 2011

Steve MacLean
Président
Longueuil, Québec, Canada

Date

La version originale a été signée
par Marie-Claude Guérard 10 août 2011

Marie-Claude Guérard, CGA
Chef principal des finances
Longueuil, Québec, Canada

Date

État des résultats (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2011

2010

Charges

Sciences et exploration spatiales (SE)	239 682 \$	219 778 \$
Observation de la Terre depuis l'espace (OT)	79 824	76 138
Activités liées à la technologie de nature générique (ATG) en appui à OT, SE et TS	45 753	43 704
Télécommunications par satellites (TS)	16 588	19 488
Sensibilisation à l'espace et éducation (SEE)	7 407	5 878
Services internes (SI)	53 072	46 364
Total des charges	442 326	411 350

Revenus

Sciences et exploration spatiales (SE)	-	11
Observation de la Terre depuis l'espace (OT)	1 247	1 141
Activités liées à la technologie de nature générique (ATG) en appui à OT, SE et TS	3 668	1 735
Télécommunications par satellites (TS)	-	-
Sensibilisation à l'espace et éducation (SEE)	3	6
Services internes (SI)	327	387
Total des revenus	5 245	3 280

Coût de fonctionnement net

437 081 \$

408 070 \$

Information sectorielle (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2011	2010
Avoir du Canada, début de l'exercice	1 327 558 \$	1 393 579 \$
Coût de fonctionnement net	(437 081)	(408 070)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	348 601	331 654
Variation des montants à recevoir du Trésor	19 608	4 522
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12(a))	5 828	5 873
Avoir du Canada, fin de l'exercice	1 264 514 \$	1 327 558 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2011	2010
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	437 081 \$	408 070 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(104 565)	(104 970)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	(156)	(78)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12(a))	(5 828)	(5 873)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	1 215	(1 852)
Diminution des charges payées d'avance	(37 258)	(36 290)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(15 449)	(5 928)
Diminution des revenus reportés	26	406
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(396)	(347)
Augmentation des indemnités de départ	(2 366)	(37)
Augmentation des autres passifs	(4 293)	(1 974)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	268 011	251 127
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	80 590	80 527
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	80 590	80 527
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	348 601 \$	331 654 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

1. Mandat et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1^{er} mars 1989 en vertu de l'alinéa (b) de la définition de ministère à l'article 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour sa part, la *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, sur avis conforme du *Premier ministre et en vertu de l'article 29 de la Loi portant sur la création de l'Agence spatiale canadienne* et traitant d'autres questions liées à l'espace, a été sanctionnée le 10 mai 1990 en vertu du chapitre 13 des Lois du Canada (L.C. 1990). Son Excellence le Gouverneur général en conseil a fixé la date d'entrée en vigueur de cette loi au 14 décembre 1990. Le Programme spatial canadien (PSC) vise à assurer le développement et l'application des sciences et technologies spatiales pour répondre aux besoins des Canadiens et à favoriser la création au Canada d'une industrie spatiale compétitive à l'échelle internationale.

En conformité avec l'Architecture d'activités de programmes (AAP), l'État des résultats est présenté par activités de programmes (secteurs d'activités) :

Observation de la Terre depuis l'espace (OT)

Développer et opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et d'utilisation des terres, ainsi que de sécurité et de politique étrangère. Ce faisant, l'Agence s'assure que le Canada maintient et accentue son leadership dans le domaine des technologies d'observation de la Terre de façon à obtenir des informations en temps opportun, pertinentes et essentielles pour prendre des décisions éclairées quant à notre avenir commun.

Sciences et exploration spatiales (SE)

Mieux comprendre le système solaire et l'Univers, développer nos connaissances des éléments constitutifs et des origines de la vie, et renforcer la présence humaine dans l'espace. Ce faisant, l'Agence s'assure de maintenir et d'accroître la contribution du Canada à l'avancement des connaissances scientifiques de l'humanité, à l'exploration du système solaire et de l'Univers et au développement des technologies qui s'y rattachent.

Télécommunications par satellites (TS)

Fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et en tirer pleinement profit. Ce faisant, l'Agence veille à ce que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de télécommunications par satellites et rend accessibles les produits et services de pointe à tous les Canadiens, incluant dans les régions éloignées.

Sensibilisation à l'espace et éducation (SEE)

Approfondir la compréhension et encourager l'engagement du public envers des questions liées à l'espace pour ultimement améliorer les connaissances scientifiques des Canadiens. Pour ce faire, l'Agence dirige une initiative nationale de sensibilisation et d'éducation en appui à ses programmes.

Activités liées à la technologie de nature générique (ATG) en appui à OT, SE et TS

Faire preuve de leadership, coordonner ou appuyer l'observation de la Terre, les sciences et l'exploration spatiales, et les télécommunications par satellites grâce à des activités de nature générique qui peuvent tout aussi bien contribuer à l'une ou à l'autre des trois activités de programmes.

Services internes

Mettre en œuvre l'engagement du gouvernement en matière de gestion moderne de la fonction publique, en accord avec les attentes du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables canadiens généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- ✓ Les revenus déjà encaissés mais non gagnés sont présentés à titre de revenus reportés (voir la note 8).

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiements sont satisfaits.
- ✓ Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut être estimé de manière raisonnable.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Avantages sociaux futurs

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- ii Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs externes dont le recouvrement est incertain.

(h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans le poste « divers » à l'état des résultats.

(i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments, travaux et infrastructure	30-40 ans
Matériel et équipement	10-20 ans
Matériel informatique	5-7 ans
Logiciels	3 ans
Autres équipements comprenant l'ameublement	3-15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

3. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière et l'état des résultats d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Coût de fonctionnement net	437 081 \$	408 070 \$
<i>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations.</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(104 565)	(104 970)
Revenu non disponible pour dépenser	5 233	3 250
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12(a))	(5 828)	(5 873)
Remboursement des charges des exercices antérieurs	401	413
Augmentation des indemnités de départ	(2 366)	(37)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(396)	(347)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	(156)	(78)
Autres	100	(92)
	329 504	300 336
<i>Rajustement pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations.</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	80 590	80 527
Charges payées d'avance	(37 258)	(36 290)
	43 332	44 237
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	372 836 \$	344 573 \$

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Autorisations fournies		
<i>Crédit 25</i> - Dépenses de fonctionnement	263 368 \$	236 634 \$
<i>Crédit 30</i> - Dépenses en capital	83 894	89 582
<i>Crédit 35</i> - Subventions et contributions	47 634	49 063
Montants législatifs	10 943	11 108
	405 839	386 387
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	9	12
Périmées : Fonctionnement	19 580	18 661
Périmées : Capital	7 186	12 570
Périmées : Subventions et contributions	6 228	10 571
	33 003	41 814
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	372 836 \$	344 573 \$

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

4. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux (note 12(b))	1 595 \$	858 \$
Débiteurs d'entités externes	1 169	700
Avances aux employés	23	14
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs d'entités externes	(27)	(27)
	2 760 \$	1 545 \$

5. Charges payées d'avance

Le tableau suivant donne le détail des charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2011	2010
RADARSAT-2 services payés d'avance	361 054 \$	398 083 \$
Paiements de transfert payés d'avance	3 304	3 791
Autres charges payées d'avance	554	296
	364 912 \$	402 170 \$

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

6. Immobilisations corporelles

Coût (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Transferts, aliénations et radiations	Solde de clôture
Terrain	85 \$	-	-	85 \$
Bâtiments, travaux et infrastructure	119 284	-	1 661	120 945
Matériel et équipement	41 585	1 172	(1 236)	41 521
Matériel informatique	19 064	849	(878)	19 035
Logiciels	6 793	71	167	7 031
Autres équipements	1 885 826	224	(21 794)	1 864 256
Véhicules automobiles	53	-	-	53
Autres véhicules	444	-	-	444
Actifs en construction	203 358	78 274	(2 675)	278 957
	2 276 492 \$	80 590 \$	(24 755) \$	2 332 327 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Amortis- sement	Transferts, aliénations et radiations	Solde de clôture
Bâtiments, travaux et infrastructure	64 536 \$	4 034 \$	-	68 570 \$
Matériel et équipement	26 734	2 049	(1 102)	27 681
Matériel informatique	11 984	1 880	(877)	12 987
Logiciels	4 723	789	(47)	5 465
Autres équipements	1 203 468	95 773	(22 573)	1 276 668
Véhicules automobiles	24	6	-	30
Autres véhicules	166	34	-	200
	1 311 635 \$	104 565 \$	(24 599) \$	1 391 601 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Solde de clôture
Terrain	85 \$	85 \$
Bâtiments, travaux et infrastructure	54 748	52 375
Matériel et équipement	14 851	13 840
Matériel informatique	7 080	6 048
Logiciels	2 070	1 566
Autres équipements	682 358	587 588
Véhicules automobiles	29	23
Autres véhicules	278	244
Actifs en construction	203 358	278 957
Valeur comptable nette	964 857 \$	940 726 \$

Les actifs en construction aliénés sont des actifs qui ont commencé à être utilisés au cours de l'exercice et qui ont été transférés dans la catégorie d'immobilisations pertinente.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

7. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant donne le détail des crédoiteurs et charges à payer :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Charges à payer	56 844 \$	49 669 \$
Créditeurs	35 474	24 499
Retenues de garantie	3 664	6 052
Traitements et salaires à payer	341	71
Comptes créditeurs — Autres ministères (note 12(b))	1 454	1 996
Autres créditeurs	8	49
	97 785 \$	82 336 \$

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets spécifiques, ainsi que de montants correspondants à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2011	2010
RADARSAT-2 :		
1) Sommes reçues pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite.		
2) Sommes reçues pour couvrir les charges liées à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA).		
Solde d'ouverture	35 \$	441 \$
Plus : Encaissements	1 443	860
Moins : Revenus comptabilisés au cours de l'exercice	1 469	1 266
Solde de clôture	9 \$	35 \$

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

9. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2010-2011, les charges s'élèvent à 7.7 millions de dollars (8.0 millions de dollars en 2009-2010), soit environ 1,9 fois les cotisations des employés (1,9 fois en 2009-2010).

La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

L'Agence verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisent :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	10 706 \$	10 669 \$
Plus : Charge pour l'exercice	2 919	533
Moins : Prestations versées pendant l'exercice	(553)	(496)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	13 072 \$	10 706 \$

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

10. Autres passifs

Le tableau suivant donne le détail des autres passifs :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Échange non monétaire ASC/NASA	12 571 \$	12 569 \$
Retenues de garantie	8 818	4 524
Participation des provinces – RADARSAT-1	97	100
	21 486 \$	17 193 \$

a) Échange non monétaire

Dans le cadre de l'Accord sur la Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Actuellement, tous les coûts ne sont pas disponibles et la juste valeur des services cédés devra être revue lorsque l'identification de tous les coûts sera possible. Cet accord prévoit que l'Agence échange une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale internationale, l'accès au support canadien d'isolation contre les vibrations en microgravité, et qu'elle assume les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournira à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc peuvent avoir lieu durant la vie de la Station spatiale internationale. Au cours des exercices 2002 à 2011, l'Agence a reçu une partie des services d'entraînement des astronautes évalués à 12,6 millions de dollars canadiens. Comme la NASA ne s'est pas prévaluée de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale internationale, l'Agence a comptabilisé un passif de 12,6 millions de dollars canadiens. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale internationale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer la/les transactions à ses crédits parlementaires.

b) Participation des provinces – RADARSAT-1

Ce compte a été établi afin de comptabiliser les sommes reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des photos du projet RADARSAT. RADARSAT-1 est un satellite d'observation de la Terre pour la surveillance des changements environnementaux et des ressources naturelles de la planète. Il fournit de l'information aux usagers commerciaux et scientifiques dans les domaines de l'agriculture, de la cartographie, de l'hydrologie, de la foresterie, de l'océanographie, des études glaciaires et de la surveillance côtière.

11. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2012	2013	2014	2015	2016 et exercices ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	132 749 \$	28 215 \$	-	-	-	160 964 \$
Paiements de transfert	32 084	23 873	20 797	17 824	17 634	112 212
Total	164 833 \$	52 088 \$	20 797 \$	17 824 \$	17 634 \$	273 176 \$

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Agence :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 372 \$	5 407 \$
Services juridiques	246	259
Installations	210	207
	5 828 \$	5 873 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats de l'Agence.

(b) Autres transactions entre apparentés

(en milliers de dollars)	2011	2010
Charges - autres ministères et organismes	38 583 \$	38 599 \$
Revenus - autres ministères et organismes	79 \$	75 \$

13. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la répartition par activités de programmes selon l'Architecture d'activités de programmes (AAP) de l'Agence. La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats pour la période :

(en milliers de dollars)	SE	OT	ATG	TS	SEE	SI	2011	2010
Charges de fonctionnement								
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	93 485 \$	4 571 \$	1 515 \$	421 \$	7 \$	4 566 \$	104 565 \$	104 970 \$
Services professionnels et spéciaux	102 472	16 945	13 773	5 117	395	9 024	147 726	125 813
Salaires et avantages sociaux	26 088	9 160	13 570	2 456	2 532	29 344	83 150	78 260
Déplacements et communications	3 025	1 259	1 166	116	444	1 724	7 734	7 676
Services publics, fournitures et approvisionnements	383	1 462	452	1 807	35	2 037	6 176	6 020
Acquisition de machinerie et de matériel	927	37 438	1 117	35	39	1 666	41 222	39 558
Information	24	81	11	-	2 610	83	2 809	2 280
Achat de services de réparation et d'entretien	113	46	319	1	5	1 519	2 003	2 277
Locations	256	252	465	3	196	490	1 662	965
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	156	156	78
Autres	393	118	297	2	2	2 421	3 233	2 968
Total des charges de fonctionnement	227 166	71 332	32 685	9 958	6 265	53 030	400 436	370 865
Paiements de transfert								
Organisations internationales	8 179	6 845	12 882	6 060	-	-	33 966	32 586
Autres paliers du gouvernement	4 337	1 647	186	-	789	-	6 959	5 511
Industrie	-	-	-	570	36	-	606	2 107
Particuliers	-	-	-	-	316	-	316	174
Organismes à but non lucratif	-	-	-	-	1	42	43	107
Total des paiements de transfert	12 516	8 492	13 068	6 630	1 142	42	41 890	40 485
Total des charges	239 682	79 824	45 753	16 588	7 407	53 072	442 326	411 350
Revenus								
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	-	1 213	-	-	-	-	1 213	1 170
Revenus tirés de la vente de produits et de services	-	-	3 650	-	-	-	3 650	1 660
Location et utilisation de biens publics	-	21	-	-	-	303	324	387
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	-	-	-	-	-	10	10	12
Revenus divers	-	13	18	-	3	14	48	51
Total des revenus	-	1 247	3 668	-	3	327	5 245	3 280
Coût de fonctionnement net	239 682 \$	78 577 \$	42 085 \$	16 588 \$	7 404 \$	52 745 \$	437 081 \$	408 070 \$

SE - Sciences et exploration spatiale

ATG - Activités liées à la technologie de nature générique en appui à OT, SE et TS

SEE - Sensibilisation à l'espace et éducation

OT - Observation de la Terre depuis l'espace

TS - Télécommunications par satellites

SI - Services internes

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

14. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.